

APO AKTION s'est engagé dans un processus qualité de la formation



En 2020, l'organisme de formation MARIE AKTION a été validé et référencé dans le DataDock.

En 2021, APO AKTION a obtenu la Certification QUALIOPi dans la catégorie « ACTION DE FORMATION ».



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

Ce référentiel est la garantie que APO AKTION assure une qualité constante de ses formations, en particulier sur plusieurs plans :

- **Traitement des demandes de formation :**
APO AKTION assure une stabilité dans l'analyse des besoins de formation de ses clients pour proposer une réponse SUR MESURE.
- **Respect des exigences des financeurs :**
APO AKTION répond à tous les critères permettant à ses clients de bénéficier de la prise en charge des actions de formation par les OPCO ou les fonds publics.
- **Amélioration continue des prestations :**
Le processus d'amélioration continue mis en place permet de traiter action après action les dysfonctionnements éventuels.

Au-delà de ces différents points, ce référentiel qualité permet d'assurer que APO AKTION a mis en place une veille pédagogique lui permettant d'être toujours d'actualité en matière de méthodes pédagogiques et de contenus sur ses différents domaines d'intervention.

Fait le 15 février 2023 à Rouen

Marie PAILLOUX
Présidente

Nous sommes à votre écoute !

Vous participez à l'une de nos formations ou vous avez participé à l'une de nos formations et vous souhaitez nous faire part d'un aléa, d'une difficulté (pendant la formation) ou faire une réclamation (après la formation) ?

- Si vous rencontrez un aléa ou une difficulté **PENDANT la formation**, vous pouvez joindre Marie PAILLOUX par tél ou par SMS au 06 03 33 82 74 ou par mail à marieaktion@gmail.com pour un traitement en direct.
- Si vous avez une réclamation à formuler **APRES la formation**, vous pouvez le faire de manière verbale (de visu, par téléphone ou par tout moyen de communication virtuel ou à distance) ou écrite, au moyen d'un mail adressé à marieaktion@gmail.com en indiquant « Réclamation » dans l'objet du mail. Si cela est préférable pour vous, un formulaire de réclamation est disponible sur simple demande et vous sera adressé par mail. Les réclamations adressées font l'objet d'un traitement dans les 48h (jours ouvrés)